

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 93-0639/SG/FIN portant report des crédits disponibles du budget d'investissement de l'exercice 1992 sur le budget de 1993.

n° 93-0639/SG/FIN

Ministère
MINISTÈRE DES FINANCES

Date de publication
15 juin 1993

Numéro JO
n° 11 du 15/06/1993

Date du numéro
15 juin 1993

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

Vu la constitution du 15 Septembre 1992

VU la délibération n° 475/6eme L du 24 Mai 1968 portant réglementation financière

Vu l'Arrêté n°1634/SG/CG du 23 Octobre 1968 portant réglementation de la Comptabilité Publique et fixant les attributions des agents de l'ordre administratifs chargés de l'exécution du budget de l'État et des budgets annexes

Vula loi de Finances n°187/AN/92 du 31 Décembre 1991 portant approbation du budget de l'État pour l'exercice 1992 et la loi rectificatif modifiant le budget

VU l'Arrêté n°92-0455/SG/FIN portant report sur l'exercice 1992 des crédits disponibles à la date du 31 Décembre 1991 sur les chapitres des dépenses en capital relatifs à des opérations inscrites sur les budget de l'exercice 1991 et non terminées à cette date

SUR PROPOSITION DU MINISTRE DES FINANCES

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Sont reportées sur le budget de l'État de l'exercice 1993, les opérations d'investissement ci après les crédits disponibles à la date du 31 décembre 1992 sur les chapitres des dépenses relatifs à des opérations inscrites sur le budget de l'exercice 1992 non terminée à cette date.

[illegible]

mise en valeur des
 ressources en eau
 (C.E)Amélioration
 de la Santé Animal
 (C.E)Bureau
 Central de
 RecensementSer-
 vice National
 Complément (2
 homologues)Plani-
 fication
 (Matériels)Projet
 de développement
 Industriel
 (C.E)TOTAL DU
 CHAPITRE
 50.00TRAVAUX
 D'INFRASTRUC-
 TURE –
 AMENAGEMENT
 ET EQUIPEMENT
 MUNICIPALAUXMu-
 nicipalité de
 DJIBOUTIMunici-
 palité de
 TADJOURAHMu-
 nicipalité
 D'OBOCKMunici-
 palité de
 DIKHILMunicipalité
 d'ALI SABIEHMu-
 nicipalité de
 DJIBOUTIMunici-
 palité de
 DIKHILMunicipalité
 d'ALI SABIEHMu-
 nicipalité de
 DJIBOUTIAUTRES
 TRAVAUX
 URBANISME-
 SP.D.U.D (C.E)Prolongation
 Avenue
 NASSEREntretien
 des bouches
 d'incendieContrôle
 matériaux
 d'importa-
 tion(CE)P.D.U.D
 (C.E) dernière
 trancheP.D.U.DROUTES
 ET
 PONTSRenforce-
 ment RNI-RN4
 (C.E)Route Randa
 Dorra (C.E)Projet
 d'entretien routier
 (C.E)Route Randa
 Dorra (C.E)Projet
 d'entretien
 routierTRAVAUX
 HYDRAULIQUE –
 TRAVAUX
 AGRICULTURE-
 Maintenance et
 remise en état des
 pompagesMise en
 valeur des
 ressources en eau
 (C.E)Aménagement
 irrigué oued Atar
 (C.E)Aménage-
 ment hydraulique
 sud
 ouestDéveloppe-
 ment agro-pastoral
 (bassin du Gabad)
 (C.E)Irrigation de
 Douda (C.E)Centre
 de formation de
 pêcheMISE EN
 VALEUR DES
 RESSOURCES

NATURELLES ET
 LUTTE CONTRE
 LA
 DESERTIFICA-
 TIONMaintenance
 des stations de
 pompage
 (C.E.)Projet
 assainissement
 irrigation
 (CE)(C.E)Centre
 de formation de
 pêche (C.E)Projet
 aménagement
 agricole diverses
 zones
 (C.E)Recherche
 agro-pastoral
 (C.E)ELEVAGE ET
 PECHEÉtude
 ressources
 balieutique
 (C.E)Développe-
 ment intégré de la
 pêche
 (C.E)AUTRES
 CONTRES
 PARTIES DE
 L'ETAT LIES AUX
 AIDES
 EXTERIEURE-
 SAppui
 institutionnel à la
 Direction de la
 planification
 (C.E)Assistance à
 la Direction de la
 planification
 (C.E)Renforcement
 du service national
 de
 l'emploiAUTRES
 CONTRE-PAR-
 TIES DE L'ETAT
 LIES AUX AIDES
 EXTERIEURES-
 Registre
 d'immatriculation
 des
 naviresExploita-
 tions
 géothermique-
 Cartes
 géothermiques-
 Géothermie
 ISERST
 (C.E)TOTAL DU
 CHAPITRE
 51.10CON-
 STRUCTIONCon-
 struction financée
 par l'ÉtatDeuxième
 projet Éducation
 (C.E)Lycée
 Industriel et
 Commercial
 (C.E)Deuxième
 projet éducation
 emploi (C.E)Lycée
 Industriel et
 Commercial
 (C.E)Stade
 National (eau 8m
 Elect.7m)
 (CE)Collecteur des
 salines
 ouestRéhabilitation
 logement FNS
 TadjourahTransfert
 de quartier et
 prison de
 DikhilRénovation
 de l'école des
 réfugiés de

			DikhilTransfert de l'ancien hangar en Bureau à la D.E.P Construction des nouvelles CellulesPrison GabodeConstruc- tion des bâtiments Administratif (District, Santé, Justice, Population)Rem- blai de la Présidence (Arta)Remise en état de l'Électricité du théâtre des salinesExtension de l'Assemblée NationaleRénova- tion des bâtiments des contributions indirectes du PortCaserne des pompiers à BalbalaDeuxième Projet Éducation (C.E)Lycée Industriel et Commercial (C.E)Stade National (C.E)Groupes Scolaires (C.E)Groupes Scolaires (C.E)TOTAL DU CHAPITRE 51.20ACHAT DES VEHICULESAr- mée National, Gendarmerie NationalAmbas- sade de NairobiACHAT MATERIELS SPECIFIQUES- Balance pour levés hy- pographique(ser- vice des domaines)Divers ServicesDivers ServicesAcquisi- tions de matériel spécifiqueLabora- toire in vitro (ISERST)Acquisi- tion matériels (FNS/AND)TOTAL DU CHAPITRE 51.40REPORT DE CREDITREPORT DE CREDITTOTAL DU CHAPITRE 51.50PARTICIPA- TION, CONTRIBUTION, SUBVENTION- Subvention à l'ISERSTSubven- tion à l'A.C.P.TOTAL DU CHAPITRE 61.20TOTAL DES CREDITS REPORTES	
--	--	--	--	--

Article 2

Ces reports seront constatés en recettes extraordinaires au budget de l'état de l'exercice 1993 et pour les montants ci-après.

CHAP	ART	OP	INTITULE DE L'OPERATION	MONTANT
90.10			Prélèvement sur la caisse de réserve	993.861.016

Article 3

Le trésorier Payeur National et l'ordonnateur Délégué du Budget de l'État sont chargés chacun en ce qui concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré publié partout ou besoin sera.

Pour le Président et par ordreLe Directeur de Cabinet

ISMAEL GUEDI HARRED